

A graphic consisting of several thick, black, wavy lines that resemble ocean waves, positioned to the left of the main title box.

# LA CITÉ DES OUTRE ~ MER

Dossier de presse

## Edito de la Ministre des Outre-mer

Trop longtemps, l'image de la France transmise aux Françaises et aux Français ne donnait pas à voir la diversité de son histoire, de ses territoires, de ses cultures. Notre pays n'est pourtant pas continental : il est Océanique !

C'est pour faire connaître et reconnaître cette France Océanique que le gouvernement, conformément à l'objectif du Président de la République, François HOLLANDE, a souhaité créer à Paris une Cité des Outre-mer. Suite à l'impulsion de Victorin LUREL et de George PAU-LANGEVIN, c'est avec enthousiasme et détermination que je me suis investie pour lancer cet ambitieux projet culturel.



J'ai toujours veillé à ce que la Cité des Outre-mer soit un lieu ouvert sur le monde et tourné vers les trois océans ! En effet, la Cité ne doit pas uniquement faire rayonner la France océanique vers l'Hexagone mais également vers l'étranger et vers les Outre-mer également. C'est pourquoi j'ai souhaité que la programmation de la Cité des Outre-mer soit particulièrement riche en contenus, en expositions de qualité et soit un réel espace d'échanges culturels.

Grâce au soutien de la Maire de Paris, Anne HIDALGO, nous pouvons aujourd'hui lancer officiellement la Cité des Outre-mer en plein cœur du plus grand parc culturel d'Europe : le parc de la Villette. Espace de diffusion, d'exposition et d'échanges, la Cité des Outre-mer sera un lieu ouvert à toutes et à tous. Chacune et chacun, Ultramarins comme Hexagonaux, Français comme étrangers, scolaires comme pour touristes, pourra découvrir des aspects méconnus mais passionnants de la culture, de l'Histoire, de l'économie ou de la géographie des Outre-mer.

Je vous souhaite donc une agréable promenade culturelle, riche en découvertes et en émotions, au sein de la Cité des Outre-mer !

**Ericka BAREIGTS**  
Ministre des Outre-mer



## Edito de la Maire de Paris

La Ville de Paris s'est engagée avec conviction, aux côtés de l'Etat, dans la réalisation de la Cité des Outre-mer, sur le site du Cinaxe de la Villette.

Il était important que cette belle idée, qui valorise tous les Outre-mer dans leur diversité, leurs valeurs, leur histoire, leur culture et leur mémoire, trouve enfin une concrétisation. Elle a en effet pour vocation d'être un élément fédérateur de tous les ultramarins, des Territoires et Départements comme de l'Hexagone, et en particulier, au quotidien, des ultramarins parisiens et franciliens. Près de 200.000 Parisiens sont originaires des Outre-mer, de même que plus de 6.000 agents de la Ville de Paris. Ils sont, au quotidien, une part majeure de son dynamisme et de son rayonnement international. Il est naturel donc que cette Cité trouve sa place à Paris, où bat très fortement le cœur des Outre-mer.

L'emplacement retenu est également porteur de sens. Il a été choisi au sein du parc de la Villette, dont il pourra bénéficier de l'attractivité, unanimement reconnue ; il est ouvert sur la Métropole parisienne, dans un quartier en fort développement, dont la Municipalité a fait l'une de ses priorités pour le Paris de demain. Les ultramarins y sont déjà très présents et actifs.

Tous les éléments sont donc désormais réunis pour faire de la Cité des Outre-mer un lieu incontournable pour les ultramarins présents à Paris et dans tous les Territoires.

**Anne HIDALGO**  
Maire de Paris



## La Cité des Outre-mer, qu'est-ce que c'est ?

La Cité des Outre-mer sera un lieu de découverte, d'échanges, de rencontres et de convivialité. Accueillant tous les publics et résolument tournée vers l'international, cette nouvelle institution culturelle sera une fenêtre sur la France océanique. Le spectacle vivant, les expositions, les festivals, les conférences permettront de montrer toute la richesse des créations ultramarines. Au-delà de la culture, l'environnement, les sciences, l'histoire ou l'économie seront également évoqués dans ce lieu. Toute la diversité des Outre-mer sera représentée au sein de l'établissement qui ouvrira ses portes en 2019.

### 1600 m<sup>2</sup> dédiés aux Outre-mer

La Cité des Outre-mer accueillera tous les publics (scolaires, étudiants, touristes, visiteurs du Parc de la Villette, habitants des quartiers voisins, associations, entreprises...). Elle s'ouvrira sur 1600 m<sup>2</sup> avec :

- «Le Studio», salle de spectacle modulable, pour les spectacles vivants, concerts, festivals, conférences, projections, captations audiovisuelles. «Le Studio» accueillera également des visites virtuelles de musées ou des événements localisés outre-mer ;
- un espace d'exposition permanente sur les Outre-mer et un espace d'exposition temporaire ;
- un espace de restauration dédié aux arts culinaires des Outre-mer et un bar-glacier ;
- une boutique offrant une palette de produits variés des Outre-mer ;
- un espace connecté d'information et de documentation (médiathèque) ;
- des salles de réunion et de coworking ouvertes aux acteurs associatifs et économiques des Outre-mer ;
- une serre tropicale.

[www.lacitedesoutremer.fr](http://www.lacitedesoutremer.fr)



#### Une exposition disponible en ligne !

Dès aujourd'hui, découvrez l'exposition virtuelle de l'artiste Abeil.

### Historique du projet

#### ● 2001

Le Premier ministre, Lionel JOSPIN, souhaite créer une Cité de l'Outre-mer et lance une mission de préfiguration du futur établissement culturel.

#### ● 2012

« Je créerai une cité des Outre-mer en Ile-de-France pour mettre en valeur l'histoire, la mémoire, la culture des Outre-mer » affirme le candidat à la présidence de la République, François HOLLANDE.

#### ● 2014

Victorin LUREL, Ministre des Outre-mer, demande à l'Inspection Générale de l'Administration de définir les contours et les missions de la future Cité des Outre-mer.

#### ● Septembre 2015

La Ministre des Outre-mer, George PAU-LANGEVIN, et Didier FUSILLIER, président du Parc de la Villette, visitent l'ancien cinéma, le Cinaxe, non utilisé depuis 2011 : il accueillera la future Cité des Outre-mer.

#### ● Mai 2016

Un rapport cofinancé par le Ministère des Outre-mer, la Ville de Paris et la Région Ile-de-France établit le programme de la future Cité. La Maire de Paris, Anne HIDALGO, annonce son soutien au projet.

#### ● Décembre 2016

La Ministre des Outre-mer, Ericka BAREIGTS, dote la Cité des Outre-mer d'un budget de 10 millions d'euros pour mener à bien les premiers investissements.

#### ● Mars 2017

Le décret portant création de l'établissement public de la Cité des Outre-mer est transmis au Conseil d'Etat.

La convention d'utilisation du bâtiment est signée en présence du Président de la République, de la Ministre des Outre-mer, de la Maire de Paris et du président du Parc de la Villette.

La Cité des Outre-mer est officiellement lancée.

## La Cité des Outre-mer au coeur de la Villette



### Le Parc de la Villette : Un ensemble architectural et culturel de référence

La Cité des Outre-mer ouvrira dans le plus grand espace vert de Paris. Avec 10 millions de visiteurs chaque année, le Parc de la Villette est aussi le plus grand parc culturel d'Europe et compte des équipements de premier plan : la Philharmonie, la Cité des Sciences, ou le Cabaret sauvage.

Située au Nord du Parc de la Villette, au cœur du 19<sup>e</sup> arrondissement, la Cité des Outre-mer est facilement accessible en métro (ligne 7 et 5), bus et tram. Des parkings proches rendent la fréquentation du lieu facile.

### Contacts service de presse Ericka Bareigts

Ministère des Outre-mer

01 53 69 26 74

[mompresse@outre-mer.gouv.fr](mailto:mompresse@outre-mer.gouv.fr)

Internet : [www.outre-mer.gouv.fr](http://www.outre-mer.gouv.fr)

Twitter : @loutremer

Facebook : @lesoutremer